

Paris le 26 février 2026

## **Accueil du jeune enfant, un secteur sous tension : de fortes disparités territoriales qui fragilisent les territoires**

### **En France, un quart des communes est dépourvu de solution d'accueil**

#### **D'ici 2035, 46% de départs à la retraite d'assistantes maternelles sont prévus dans le Grand Est et 44% en Bourgogne-Franche-Comté contre 37% en PACA et 39% en Occitanie**

Dans un contexte de crise de la natalité en France, l'accès aux modes d'accueil reste un enjeu majeur pour les familles. Aujourd'hui, un quart des communes<sup>1</sup> ne dispose d'aucune solution d'accueil de jeune enfant, et d'ici 2035, plus de 120 000 postes<sup>2</sup> (d'assistante maternelle et d'assistante parentale) devront être pourvus pour compenser les départs à la retraite et répondre aux besoins d'accueil des familles, avec des écarts particulièrement marqués selon les territoires. À travers son Observatoire de l'emploi à domicile, la Fédération des particuliers employeurs (Fepem) met en lumière les régions les plus exposées à un manque de solutions d'accueil, et appelle à faire de l'accueil individuel un choix structurant des politiques locales.

#### **Plus de la moitié des places d'accueil confiées aux assistantes maternelles**

Historiquement, l'accueil individuel s'est imposé comme le premier mode d'accueil des jeunes enfants. Malgré le développement progressif des crèches municipales et des micro-crèches, il représente encore plus de la moitié des places d'accueil destinées aux enfants de moins de 3 ans.

Reposant sur deux modalités - l'accueil par une assistante maternelle à son domicile (ou au sein d'une Maison d'Assistantes Maternelles) et la garde d'enfants au domicile des parents - l'accueil individuel concerne plus d'un million de parents<sup>3</sup>, qui emploient directement 236 430 assistantes maternelles et 101 620 assistants parentaux (nouvelle appellation des gardes d'enfants à domicile).

Parmi ces solutions d'accueil complémentaires, les assistantes maternelles constituent le premier mode d'accueil individuel formel concentrant à elles seules 52% des places d'accueil en France. Elles représentent un pilier à part entière de l'offre d'accueil des jeunes enfants sur l'ensemble des territoires.

#### **Un quart des communes sans solution d'accueil : une pénurie appelée à s'aggraver d'ici 2035**

Déjà marquée par de fortes disparités territoriales, l'offre d'accueil des jeunes enfants fait face à une pénurie structurelle. Cette situation résulte de facteurs cumulatifs : manque de solutions d'accueil, difficultés de recrutement et vieillissement de la profession.

<sup>1</sup> HCFEA, Accueil des enfants de moins de 3 ans : relancer la dynamique, rapport, mars 2023

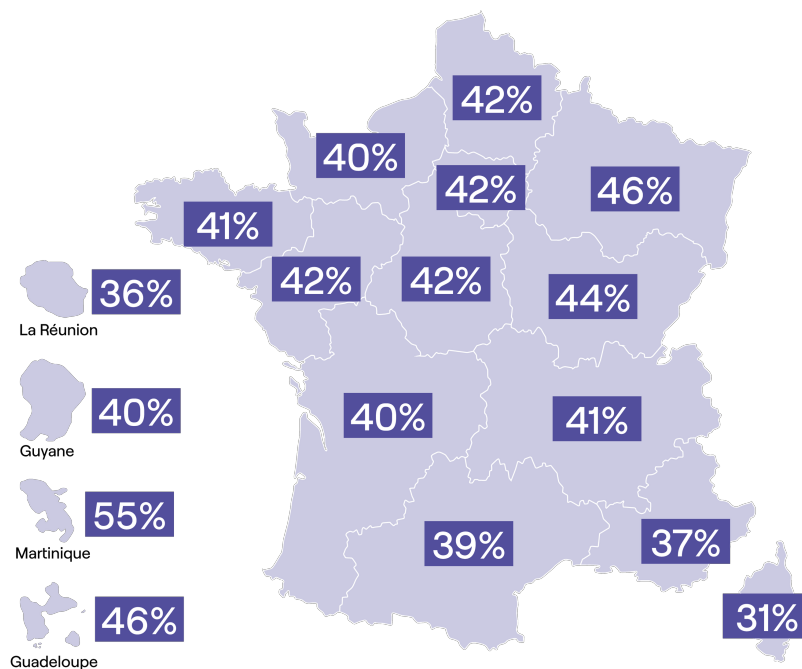
<sup>2</sup> « Plus de 580 000 emplois à pourvoir dans le secteur des particuliers employeurs à l'horizon 2035 », Observatoire de l'emploi à domicile, Baromètre n°47, juin 2025.

<sup>3</sup> Fepem – Observatoire de l'emploi à domicile, *Infographie – L'emploi à domicile en France – Édition 2025*

Les assistantes maternelles sont particulièrement touchées par cette dynamique. D'ici 2035, 42% d'entre elles partiront à la retraite, représentant à elles seules un besoin estimé de 114 400 postes à pourvoir pour répondre aux besoins à l'échelle nationale.

Ces départs reflètent des situations contrastées selon les territoires<sup>4</sup>: jusqu'à 46% dans le Grand Est, 44% en Bourgogne-Franche-Comté, contre seulement 37% en PACA et 39% en Occitanie, régions moins exposées. En Centre-Val de Loire et en Normandie, ce mode d'accueil représente plus de 70% de l'offre, avec respectivement 42% et 40% de départs à la retraite attendus.

Les territoires ruraux et peu densément peuplés, où l'accueil du jeune enfant repose majoritairement sur les assistantes maternelles, apparaissent particulièrement exposés aux tensions d'offre, ce qui souligne le rôle déterminant de ce mode d'accueil pour l'attractivité des territoires. À l'inverse, les régions disposant d'une offre plus diversifiée seront moins fragilisées par les départs, bénéficiant d'un meilleur équilibre entre accueil collectif et individuel. C'est notamment le cas de l'Île-de-France et de la Corse, où les assistantes maternelles représentent 31% de l'offre d'accueil.



*Infographie des taux de départ à la retraite d'ici 2035 des assistantes maternelles par région française  
(Source : Observatoire de l'Emploi à domicile)*

**L'accueil individuel : un pilier des politiques locales de la petite enfance, que la Fepem appelle à renforcer**

<sup>4</sup> Fepem – Observatoire de l'emploi à domicile, *Infographie – L'emploi à domicile en régions – Édition 2025*

Face à ces tensions croissantes sur l'offre d'accueil en France, la Fepem appelle les élus et futurs élus à reconnaître pleinement l'accueil individuel comme un levier d'attractivité territoriale et un pilier des politiques locales de la petite enfance, au service de l'égalité entre les familles. En favorisant l'accès à des modes d'accueil adaptés aux besoins des familles, les collectivités renforcent leur capacité à attirer et à fidéliser des jeunes actifs, à soutenir l'emploi local et à dynamiser leur tissu économique et social.

La Fepem invite les collectivités à mobiliser des leviers opérationnels concrets, en particulier le développement des Maisons d'Assistantes Maternelles (MAM). Ce modèle éprouvé diversifie et complète l'offre d'accueil à l'échelle communale, en particulier dans les territoires peu denses, tout en garantissant un coût maîtrisé pour les finances publiques, environ sept fois inférieur à celui d'une crèche. Pour les familles, les MAM offrent un accueil de proximité, souple et adapté aux besoins et aux rythmes des jeunes enfants.

*« La crise de la natalité ne doit pas masquer une autre urgence : celle de l'accès aux modes d'accueil, qui conditionne directement la vie quotidienne des familles et l'attractivité de nos régions. À l'horizon 2035, le départ à la retraite de plus de 40% des assistantes maternelles va accentuer les tensions déjà existantes avec des risques accrus de fractures territoriales, notamment dans les zones les moins densément peuplées. Premier mode d'accueil des jeunes enfants, l'accueil individuel doit être pleinement reconnu et soutenu comme un choix structurant de politique locale, au service de l'égalité entre les territoires et les familles. »*, souligne **Julie L'Hotel Delhoume, Présidente de la Fepem.**

Retrouvez les chiffres clés du secteur par région sur [notre site internet](#).

Pour toute question ou demande d'information :

**Contacts presse Fepem**

presse@fepem.fr

Bérénice Chauveau ▶ 06 63 05 84 04

**À propos de la Fepem**

La Fédération des particuliers employeurs (Fepem) est l'organisation socio-professionnelle patronale de référence des 3,4 millions d'employeurs à domicile qui emploient 1,2 million de salariés. Depuis plus de 75 ans, elle représente, défend et promeut l'emploi à domicile, partout sur le territoire, au travers de ses 13 délégations régionales. Elle accompagne au quotidien les employeurs à domicile dans la gestion de la relation de travail et contribue à un emploi déclaré et responsable.

Plus d'informations sur [www.fepem.fr](http://www.fepem.fr)